



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2022-75

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le code général de la fonction publique

Vu la décision DAJ2016-147
portant nomination de Madame Isabelle Dages en tant qu'agent comptable secondaire, chef des services
financiers auprès de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Inserm ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Isabelle DAGES étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses
fonctions d'Agent Comptable Secondaire, chef des services financiers auprès de
la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Inserm.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 18 février 2022.

Le Président-directeur général

Dr Gilles BLOCH